

**NATIONS UNIES**  
**ASSEMBLEE**  
**GENERALE**



Distr.  
GENERALE

A/C.5/36/75/Add.5 (IIème partie)  
5 décembre 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS



---

Trente-sixième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 99 de l'ordre du jour

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1980-1981

Exécution du budget-programme de l'Organisation des Nations Unies  
pour l'exercice biennal 1980-1981

Rapport du Secrétaire général

Additif

Chapitre 5B. Centre pour la science et la technique au service du  
développement

CHAPITRE 5B. CENTRE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE  
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

Tableau 5B.1

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire						
Montant révisé du crédit ouvert pour 1980-1981	Montant estimatif des dépenses additionnelles					Total du montant révisé
	Inflation	Taux de change	Décisions des organes directeurs	Autres changements	Total	
3 065,3	211,1	-	6,5	(201,1)	16,5	3 081,8
2) Fonds extra-budgétaires <u>Néant a/</u>						

a/ Le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, créé par l'Assemblée générale à la section VI de sa résolution 34/218, est géré par le Programme des Nations Unies pour le développement, conformément au paragraphe 8 e) de la partie D de la section VI de ladite résolution. En conséquence, le Centre pour la science et la technique au service du développement n'étant chargé ni de la gestion ni de l'administration dudit Fonds, le présent rapport ne rend pas compte des dépenses imputées sur le Fonds intérimaire.

Tableau 5B.2

Budget ordinaire : répartition des montants révisés, par programme

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Montant révisé des crédits ouverts pour 1980-1981	Montant estimatif des dépenses additionnelles						Total du montant révisé pour 1980-1981
		Inflation	Taux de change	Décisions des organes directeurs	Transfert de ressources	Autres changements	Total	
A. Organes directeurs	429,4	50,4	-	-	-	(167,0)	(116,6)	312,8
B. Direction exécutive et administration	224,0	2,2	-	-	-	59,0	61,2	285,2
C. Programme d'activité : Science et technique au service du développement	2 409,8	158,1	-	6,5	-	(102,2)	62,4	2 472,2
D. Appui au programme : Services administratifs et services communs	2,1	0,4	-	-	-	9,1	9,5	11,6
<b>Total</b>	<b>3 065,3</b>	<b>211,1</b>	<b>-</b>	<b>6,5</b>	<b>-</b>	<b>(201,1)</b>	<b>16,5</b>	<b>3 081,8</b>

Tableau 5B.3

Budget ordinaire : répartition du montant estimatif des dépenses additionnelles,  
par programme et par principal objet de dépense

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Programmes	Traitements et dépenses communes de personnel	Frais de voyage	Imprimerie	Autres services contractuels	Frais généraux de fonction- nement	Fournitures, accessoires, mobilier et matériel	Divers	Total
A. Organes directeurs	-	(116,6)	-	-	-	-	-	(116,6)
B. Direction exécutive et administration	61,2	-	-	-	-	-	-	61,2
C. Programme d'activité : Science et technique au service du développement	54,8	1,1	3,6	2,9	-	-	-	62,4
D. Appui au programme : Services administratifs et services communs	2,1	-	-	-	-	7,4	-	9,5
<b>Total</b>	<b>118.1</b>	<b>(115,5)</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>-</b>	<b>7,4</b>	<b>-</b>	<b>16,5</b>

CHAPITRE 5B. CENTRE POUR LA SCIENCE ET LA TECHNIQUE  
AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT

I. Création du Centre

5B.1 Le Centre a été créé en application de la section III de la résolution 34/218 de l'Assemblée générale en date du 19 décembre 1979, et constitue au Secrétariat de l'ONU une nouvelle entité distincte sur le plan administratif. Des ressources ont été prévues pour le Centre à un nouveau chapitre 5B du budget-programme, par transfert de certains postes et d'autres ressources budgétaires de l'ancien Bureau de la science et de la technique (Département des affaires économiques et sociales internationales) (chap. 6). L'Assemblée générale a décidé d'augmenter ces ressources à ses trente-quatrième et trente-cinquième sessions sur la base des prévisions établies dans un état d'incidences administratives et financières publié sous la cote A/C.5/34/101 et de montants estimatifs révisés présentés dans le document A/C.5/35/91.

II. Exécution du programme

5B.2 Au cours de l'exercice biennal, il a fallu entièrement remanier le plan à moyen terme en cours dans ce domaine pour tenir compte de la nouvelle structure des programmes et des priorités qui étaient nécessaires comme suite à l'adoption du Programme d'action de Vienne pour la science et la technique au service du développement. Un nouveau plan de travail pour la seconde année de l'exercice biennal a également été établi et intégré dans le document A/C.5/35/91 présentant les montants estimatifs révisés.

III. Exécution du budget - Montants révisés

5B.3 Comme il est indiqué dans le tableau 5B.1 ci-dessus, le total du montant révisé (3 081 800 dollars) accuse une augmentation de 16 500 dollars. Cette dépense additionnelle est due à l'effet combiné d'une inflation plus élevée que prévu (211 100 dollars), d'une augmentation résultant de décisions des organes directeurs (6 500 dollars) et d'économies dues à d'autres changements (201 100 dollars).

5B.4 On trouvera dans les paragraphes suivants des explications, par principal objet de dépense, sur les variations indiquées dans le tableau 5B.3.

Traitements et dépenses communes de personnel (augmentation : 118 100 dollars)

5B.5 Cette augmentation représente la différence entre les dépenses additionnelles à faire au titre du personnel temporaire (90 300 dollars), des consultants (36 800 dollars), des heures supplémentaires (2 100 dollars) et des dépenses communes de personnel (105 800 dollars) et des diminutions de dépenses au titre des postes permanents (33 200 dollars) et des groupes spéciaux d'experts (83 700 dollars).

5B.6 La diminution des dépenses au titre des postes permanents est essentiellement imputable à un taux de vacances de poste plus élevé que prévu, du fait, en partie, de difficultés de recrutement et de la nécessité d'engager initialement certains fonctionnaires à titre temporaire en attendant la régularisation des nominations et la titularisation des intéressés. Ces circonstances particulières expliquent donc en même temps l'augmentation demandée au titre du personnel temporaire.

5B.7 Les dépenses additionnelles au titre des consultants sont imputables à la nécessité d'aider le personnel à surmonter les difficultés inhérentes aux premiers stades de la constitution du Centre, avant que tous ses postes soient pourvus; en outre, les services de consultants nécessaires pour appuyer le Groupe intergouvernemental d'experts du système de financement des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement ont été plus importants que prévu.

5B.8 Si les heures supplémentaires à faire aux premiers stades de la constitution du Centre ont pu être sous-estimées, il devrait être possible à l'avenir de faire faire moins d'heures supplémentaires.

5B.9 La diminution des dépenses au titre des groupes spéciaux d'experts (83 700 dollars) est due au fait qu'il a été impossible d'organiser deux réunions de groupes spéciaux d'experts prévues au titre des éléments de programme 4.1 et 4.2 au cours de l'exercice biennal, et il est maintenant prévu que ces réunions se tiendront en 1982. Les préparatifs pourraient néanmoins être entrepris cette année.

5B.10 Les dépenses additionnelles au titre des dépenses communes de personnel doivent être envisagées dans le contexte de la phase initiale de la constitution du Centre, qui implique des mouvements de personnel beaucoup plus importants qu'en période normale et, par conséquent, des frais plus élevés pour les voyages à l'occasion des nominations et des mutations et pour l'installation des fonctionnaires.

Frais de voyage (diminution : 115 500 dollars)

5B.11 La diminution résulte des économies prévues au titre des frais de voyage des représentants (84 000 dollars) et des frais de voyage du personnel envoyé à des sessions (32 600 dollars), les premières étant dues à la réduction du nombre des réunions des organes subsidiaires du Comité consultatif de la science et de la technique au service du développement et les secondes au fait qu'il y a eu moins de voyages à payer à l'occasion des réunions du Groupe intergouvernemental d'experts parce que certains experts résidaient à New York; ces économies ont été en partie contrebalancées par une faible augmentation au titre des autres frais de voyage du personnel (1 100 dollars).

Imprimerie et autres services contractuels (augmentation : 6 500 dollars)

5B.12 L'augmentation de 6 500 dollars, soit 3 600 dollars pour les dépenses d'imprimerie et 2 900 dollars pour les autres services contractuels, résulte d'une décision du Comité intergouvernemental de la science et de la technique au service du développement tendant à ce que le Centre publie un bulletin. Le Comité intergouvernemental a pris cette décision à sa deuxième session en mai et juin 1980.

Comme le Comité avait demandé que le coût de cette publication soit financé dans les limites des ressources allouées au Centre, il n'a pas été présenté d'état d'incidences administratives et financières et aucun crédit n'a été demandé pour cette publication dans les montants estimatifs révisés (A/C.5/35/83) présentés à l'Assemblée générale lors de sa trente-cinquième session. Il s'est par la suite avéré possible de financer cette nouvelle activité dans les limites des ressources du Centre, compte tenu des ajustements d'ensemble à faire en raison de l'inflation non prévue touchant l'ensemble du chapitre.

Fournitures et accessoires, mobilier et matériel (augmentation : 7 400 dollars)

5B.13 L'augmentation est imputable à des dépenses imprévues au titre du matériel ainsi que des fournitures et accessoires nécessaires à l'occasion de la constitution du Centre.

-----